



UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
Tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

COMMUNIQUE DE L'USP du 10 novembre 2015

Vous pouvez télécharger ce communiqué en .pdf à l'adresse :
<http://www.uspsy.fr/Non-aux-mesures-d-austerite-qui.html>

Non aux mesures d'austérité, qui frappent la santé et la psychiatrie A propos de la grève de vendredi 13 novembre 2015

L'USP réaffirme son opposition à une loi de santé qui, une nouvelle fois, porte atteinte à l'organisation de la santé publique et est plus orientée par une politique d'austérité néo libérale que par le souci de garantir l'accès aux soins pour tous et partout, particulièrement en psychiatrie où le secteur risque à nouveau de se voir menacé par des mesures de concentration de moyens hospitalo-centrées (tels les GHT) au dépens des soins de proximité.

Cette loi ne favorise ni l'exercice médical, quel qu'en soit son mode d'exercice, ni l'accès aux soins pour les personnes les plus précarisées ou étrangères à l'UE.

Cependant l'USP ne saurait s'associer à l'appel à la grève des soins le 13 novembre, lancé par des mouvements corporatistes qui n'inscrivent ici la santé et les pratiques soignantes que dans le secteur marchand, sans que ne soient revendiquées des alternatives aux pratiques médicales actuelles ni que soient proposées des mesures favorisant l'accès aux soins pour les plus démunis.

L'USP s'oppose aux mesures d'austérité qui frappent la santé, en France et en Europe, rappelle que la santé n'est pas une marchandise et, pour la psychiatrie, renouvelle sa demande d'une loi spécifique concernant l'organisation des soins psychiques sur le territoire.

Dans ce contexte, L'USP soutient le mouvement de grève décrété par l'intersyndicale de l'AP-HP, le 17 novembre prochain pour la défense de l'emploi et du temps de travail des personnels dans les hôpitaux publics.